AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE
(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71
C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n° 34
2 juillet 1963

MOUCHE DU CHOU et TEIGNE DES CRUCIFERES

MOUCHE DU CHOU :

L'adulte apparaît au cours du mois d'avril dans la région parisienne. La ponte commence 8-15 jours plus tard. Les oeufs sont déposés soit isolément soit par petits paquets, sur le sol à proximité du collet ou sur le collet des plants de choux ou de crucifères sauvages.

Dès éclosion, la larve s'attaque au collet, pénètre sous l'épiderme, puis progresse vers les racines où elle creuse des galeries profondes. Les racines attaquées finissent par pourrir.

Un deuxième vol de mouches se produit en juillet-août; un troisième, partiel, en septembre.

Le feuillage des choux attaqués prend une teinte plombée, le bord des feuilles devient violacé; la croissance des plants est ralentie. En cas d'attaque grave, les plantes jaunissent et meurent.

Les dégâts les plus importants sont causés par la génération de printemps qui s'attaque à des plants encore jeunes. Les générations suivantes sont moins dommageables, surtout du fait de l'action de parasites et prédateurs de la mouche.

LUTTE :

1°/ Techniques culturales : Détruire les crucifères adventices; brûler les racines des choux après la récolte. Butter les choux attaqués de façon à provoquer la formation de nouvelles racines.

2°/ Lutte chimique : Les larves peuvent être détruites :

- par traitement du sol avant plantation ; l'épandage d'un insecticide à base d'aldrine, d'heptachlore, de lindane, dans le sillon du semis donne une protection satisfaisante;
- par trempage des racines des jeunes choux dans une bouillie insecticide avant repiquage; ce procédé donne de bons résultats si la plantation est faite pendant ou peu avant la période de ponte;
- par arrosage ou pulvérisation insecticide des plants peu après la plantation.

TEIGNE DES CRUCIFERES :

L'adulte est un petit papillon grisâtre à ailes frangées, d'activité crépusculaire. Il apparaît à partir de fin mai; la femelle dépose ses oeufs isolément ou par petits groupes, le long des nervures à la face inférieure des feuilles. La chenille, de teinte vert clair, vit d'abord en mineuse, puis elle poursuit son évolution en rongeant la face inférieure du limbe, respectant nervures et épiderme supérieur qui se dessèchent. Son évolution terminée, elle se chrysalide dans un fin cocon fixé à la face inférieure d'une feuille.

Les papillons d'une nouvelle génération apparaissent fin juin-début juillet; d'autres générations peuvent se succéder avant l'hiver soit sur chou, soit sur colza, moutarde ou crucifères adventices diverses.

Les dégâts les plus importants sont observés sur jeunes cultures de choux d'été et de choux-fleurs.

LUTTE :

Procéder à des applications par poudrage ou pulvérisation, de préparations à base de D.D.T., Toxaphène ou autres insecticides organiques. La bouillie doit être très mouillante.

Le pralinage des jeunes choux avant repiquage, dans une bouillie dosant 20 gr. de lindane par hectolitre est efficace.

Les pluies importantes de ces derniers jours ont totalement lavé les derniers traitements. Dans la limite où les précipitations et l'état du terrain le permettaient ceux-ci ont dû être renouvelés. Sinon intervenir rapidement.

Quelques précisions semblent néanmoins nécessaires sur l'évolution des parasites suivants :

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les risques de contaminations primaires sont pratiquement terminés. Ces contaminations ont été faibles au cours des pluies du 19 au 20; la sortie de taches prévue vers le 5 juillet sera donc de peu d'importance en vergers sains où la lutte va pouvoir être suspendue. Il n'en sera pas de même dans les plantations où des taches existent; la protection devra y être constamment assurée.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

De grosses sorties de papillons se sont produites depuis le 20 juin. Les pontes des 12 et 17/6 ont été suivies les 20, 23 au 26/6 et 1/7 par d'autres pontes, les plus importantes étant celles du 23/6 et plus encore du 20/6. Les éclosions importantes se poursuivront donc jusque vers le 10-15 juillet et la protection devra être sérieuse au moins pendant toute cette première période de juillet.

NOTE : Dans la région du Neubourg, quelques papillons seulement sont sortis depuis le 20 juin. Il est trop tôt pour intervenir.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Des foyers parfois relativement importants sont observés sur variétés hâtives (Sirtema notamment). Sur variétés plus tardives (type Bintje) des taches plus isolées sont notées.

Les pluies du 27 juin, et dans certains secteurs des jours suivants, ont certainement provoqué vu leur importance des contaminations, même en cultures traitées. Des taches apparaîtront vers le 5 juillet; il importe que la protection des cultures soit très soignée à cette date.

Etant donné la virulence de la maladie, il est conseillé d'étendre ce traitement aux variétés féculières.

INFORMATIONS

VIGNE

MILDIOU - OIDIUM

Renouveler le traitement.

CULTURES MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU

Quelques papillons ont été obtenus en élevage à partir du 25 juin.

L'Ingénieur et l'Agent Technique chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BERGER

Dernière note parue : Bulletin 33 - Supplément n° 2 - 20 juin 1963

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47 Avenue Paul Doumer - Montreuil (Seine)